

Décret n° 2007-88 du 24 janvier 2007 portant création de l'Etablissement public d'aménagement de Saint-Etienne.

[Coaching et Développement Personnel](#)[Lois et décrets \(LODA\)](#)[Modifie](#)

Date	07/08/2015
Juridiction / Nature	DECRET
NOR / Numéro	EQUU0700102D
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000427979

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Cet établissement est chargé de procéder à toutes opérations de nature à favoriser l'aménagement, le renouvellement urbain et le développement économique des espaces compris à l'intérieur du périmètre [...]

[...] générales de l'établissement public, il approuve les programmes pluriannuels et la liste des opérations à entreprendre et leurs modalités de financement ; 6° Il détermine les conditions de recrutement du personnel [...]

[...] Il recrute le personnel et a autorité sur lui. Il peut déléguer sa signature. [...]

TEXTES VISÉS

Le Premier ministre, Sur le rapport du ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ; Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 321-1 à L. 321-9, R. 321-2 à R. 321-4, R. 321-6 à R. 321-11 et R. 321-20 à R. 321-25 ; Vu le décret n° 55-733 du 26 mai 1955 modifié relatif au contrôle économique et financier de l'Etat ; Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ; Vu le décret n° 94-582 du 12 juillet 1994 relatif aux conseils et aux dirigeants des établissements publics et entreprises du secteur public ; Vu le décret n° 99-575 du 8 juillet 1999 relatif aux modalités d'approbation de certaines décisions financières des établissements publics de l'Etat ; Vu l'avis émis par le conseil régional de la région Rhône-Alpes le 30 novembre 2006 ; Vu les avis émis par le conseil général de la Loire en date des 20 novembre et 18 décembre 2006 ; Vu l'avis émis par le conseil de la communauté d'agglomération de Saint-Etienne métropole le 16 novembre 2006 ; Le Conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

RÉFÉRENCE

DECRET EQUU0700102D du 7 août 2015, « Décret n° 2007-88 du 24 janvier 2007 portant création de l'Etablissement public d'aménagement de Saint-Etienne. ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000427979> (consulté le 31 août 2026).